



Aouste-sur-Sye, le 15 JAN. 2026

Aux Conseillers Communautaires

Affaire suivie par : Sandrine ECHAUBARD

Service : DGS

sechaubard@cccps.fr - Tél : 04 75 40 03 89

Nos Réf : EzGEDC252899

Objet : Invitation

Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

**Mercredi 28 janvier 2026 à 18h00
A la salle polyvalente à Mirabel-et-Blacons**

Ordre du jour :

- A. Lecture des décisions prises par le Président depuis le Conseil Communautaire du 18 décembre 2025
- B. Lecture des décisions prises au Bureau Communautaire du 11 décembre 2025
- C. Validation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 18 décembre 2025
- D. Délibérations

1. Modification de l'intérêt communautaire de la compétence statutaire optionnelle « protection et mise en valeur de l'environnement le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie » ;
2. Projet de piste DFCI (Défense de la Forêt Contre les Incendies) sur les contreforts Nord du massif de Saoû ;
3. Demande d'établissement d'une servitude de passage et d'aménagement pour la piste DFCI (Défense de la Forêt Contre les Incendies) des contreforts Nord du massif de Saoû ;
4. Fiscalité locale – vote des taux ;
5. Taxe GEMAPI 2026 ;
6. Fiscalité locale – vote de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères ;
7. Budget primitif 2026 - budget principal ;
8. Vote des redevances assainissement ;
9. Vote des redevances industrielles d'assainissement ;
10. Budget primitif 2026 - budget annexe station d'épuration (STEP) ;
11. Budget primitif 2026 - budget annexe ZA les Valernes ;
12. Budget primitif 2026 - budget annexe ZA éco parc du Pas de Lauzun ;
13. Modalités de facturation au budget principal de l'énergie produite par le SPIC (Service Public Industriel et Commercial) et autoconsommée par la CCCPS ;
14. Budget primitif 2026 - budget annexe SPIC production d'énergies renouvelables ;
15. Budget primitif 2026 - budget annexe Service Public de Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH) ;
16. Budget primitif 2026 - budget annexe SPIC autopartage et VAE ;
17. Modification de l'autorisation de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP) - Chaudière Soubeyran N°2025-02 ;
18. Modification de l'autorisation d'engagement - Economie circulaire N°AE 2024-01 ;
19. Modification de l'autorisation de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP) - BOM et CSE N°2025-01 ;
20. Modification de l'autorisation de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP) - Programme Local de l'Habitat N°2025-03 ;

Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr @ www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
- SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY

21. Autorisation de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP) - DFCI n°2026-01 ;
22. Modification de l'autorisation de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP) - Club house du tennis à Aouste sur Sye N°2025-04 ;
23. Subvention 2026 - Association Les P'tits Bouts ;
24. Subvention 2026- MJC Centre Social MJC Nini Chaize ;
25. Subvention d'Investissement Projet Escapade - MJC Centre Social MJC Nini Chaize ;
26. Attribution des subventions pour les manifestations sportives 2026 ;
27. Subvention de fonctionnement 2026 – Association Biovallée ;
28. Subvention de fonctionnement 2026 – Mission Locale Vallée de la Drôme ;
29. Subvention de fonctionnement 2026 - Initiative Val de Drôme Diois ;
30. Subvention à l'Office de Tourisme Vallée de la Drôme pour 2026 ;
31. Subvention aux associations pour l'entretien des sentiers de randonnées – Année 2026 ;
32. Fonds de concours – Rénovation de la salle de Tennis de Table de Mirabel et Blacons ;
33. Convention d'entente relative au Service Public de la Rénovation de l'Habitat & à la Lutte contre la précarité énergétique - Renouvellement des conventions avec Soliha et les Compagnons bâtisseurs ;
34. Avenant annuel n°4 à la convention « Biovallée 2040, territoire à Energie positive ».

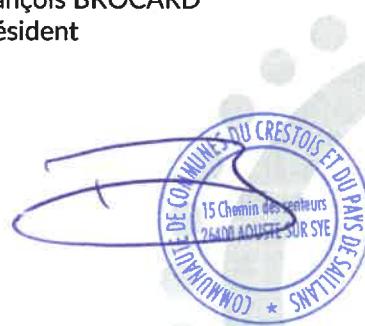
E. Questions diverses

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous êtes invité(e) à transmettre un pouvoir à un autre délégué communal. Pour les délégués communautaires des Communes n'ayant qu'un seul délégué, vous êtes invité(e) à transmettre un pouvoir à votre suppléant.

Toutefois, quelle que soit la catégorie d'EPCI à fiscalité propre et le nombre de conseillers dont dispose chaque commune, il est toujours possible à un conseiller communal de donner procuration à un autre membre du Conseil Communautaire par application de l'article L.2121-20 du CGCT.

Comptant sur votre présence et dans l'attente de vous rencontrer,
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

François BROCARD
Président



Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

⑤ 15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

⑥ +33 (0)4 75 40 03 89 ⑦ accueil@cccps.fr ⑧ www.cccps.fr

• AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
• LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
• - SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY